

S.O.P.H.A.U.

ASSEMBLEE DU 8 DECEMBRE 1973

A 9 heures 15, le Président R.ETIENNE ouvre la séance; il remercie le directeur de la maison de l'Inde de son hospitalité, salue la présence de M.JOUAN, représentant l'APLAES, et présente les excuses de MM. TERNOIS (APAHU) et FOSSIER (médiévistes) qui n'ont pu assister à la réunion.

Etaient présents: MM. ARON (P.I), BAUJARD (Rouen), BIARNE (Le Mans), Mlle BIZIERES (Rennes), Mmes BLOCH (P.X), BONNEAU (Caen), M. BOURRIOT (Lille), Mlle BUDISCHOVSKY (Rennes), MM. CABANES (Clermont-Ferrand), CHANTE (Montpellier), CHASTAGNOL (P.IV), Mme CHRISTIEN (P.X), MM. DEBORD (Bordeaux III), DEMAROLLE (Metz), Mlle DENIAUX (Caen), MM. DESANGES (Nantes), DUMONT (Limoges), Mme DUVAL (Créteil), MM. ETIENNE (Bordeaux III), FABRE (Brest), Mlle FEUVRIER (Grenoble), MM. FOUCHER (Tours), FREZOULS (Strasbourg), Mme GAUTHIER (P.IV), MM. H. HARMAND (Rouen), J. HARMAND (Caen), LARONDE (Grenoble II), LE GALL (P.I), LE ROY (Caen), Mlle GUYOT (Orléans), MM. JACQUES (Reims), JOUAN (Caen), LEPELLEY (Lille), LERICHE (Caen), LE ROUX (P.X), MANGIN (Dijon), MARTIN (Reims), MAURIN (P.VIII), Mme METIVIER (P.I), Mlle MOSSE (P.VIII), MM. NICOLET (P.I), PAPE (Rennes), Mme PATLAGEAN (Caen), Mlle PERRIN (Dijon), MM. PETIT (Grenoble), PICARD (P.X), PIETRI (P.X), Mme PIETRI (P.IV), Mlle QUET (Nantes), Mme REBUFFAT (Nantes), MM. REMY (St. Etienne), RICHARD (Nantes), ROMAN (St. Etienne), Mme RUZE (P.I), Mme THELAMON (Rennes), M. VAN EFFENTERRE (P.I), Mme VIDAL (Rouen).

Excusés: Mlle DEMOUGEOT, Mmes LEVEQUE, CORBIER, MM. CORBIER, DECRET, FEVRIER, LARRIDEAU, LASSERE, LEVEQUE, PAYRAU.

CONGRES DE DAKAR.

A l'unanimité moins 7 abstentions, l'assemblée décide que le prochain congrès se tiendra à DAKAR, dans la première quinzaine de Mai. Le thème sera l'Afrique Noire et le monde antique; M. NICOLET présentera en outre un rapport sur l'Histoire ancienne et l'Anthropologie politique.

ECOLES FRANCAISES A L'ETRANGER

--Athènes: Le Président rappelle que le Directeur est prêt à accueillir à l'Ecole, pour des séjours d'études d'un ou deux mois, des stagiaires venant des universités. Il serait souhaitable que celles-ci profitent de l'avantage qui leur est offert en présentant des candidatures.

--Rome: Le décret de réorganisation n'est toujours pas sorti; l'offensive de certaines féodalités n'y est sans doute pas pour rien. La SOPHAU devrait tenter une nouvelle démarche auprès du Directeur Général des enseignements supérieurs, en rappelant les positions qu'elle avait déjà exprimées dans la lettre que le Président lui avait adressée le 26 Juin 1973.

#### C.N.R.S.

Le remodelage des commissions 32 et 34 a été écarté par le comité de direction: M. ETIENNE, après intervention de MM. VAN EFFENTERRE et CHASTAGNOL, estime qu'on peut toutefois tenter d'utiliser le délai qu'offre la prorogation des commissions. En ce qui concerne les postes es qualité pour les historiens, les demandes de la SOPHAU se sont également heurtées à une fin de non recevoir, qu'encourage d'ailleurs la réaction de défense des chercheurs du C.N.R.S.. M. JOUAN précise que l'APLAES demande que des postes de chercheurs soient attribués par rotation, et qu'elle n'est point favorable à la création d'une grande commission unique, qui risquerait de se voir attribuer des crédits plus faibles que n'en ont actuellement les commissions 32 et 34 réunies. M. FREZOULS signale que la direction du CNRS pourrait envisager la création de commissions transversales, ce qui favoriserait peut-être des trucages, mais aurait l'avantage de débloquer la situation. Au cours de la discussion, dans laquelle interviennent MM. ETIENNE, PIETRI, VAN EFFENTERRE, CHASTAGNOL, LE GALL et FREZOULS, il apparaît que la difficulté d'obtenir une réorganisation des commissions scientifiques est inséparable du blocage, constaté lors des dernières réunions de celles-ci. Ces difficultés sont bien sûr en rapport avec la faiblesse des crédits disponibles; malgré une augmentation légère de ceux-ci, (11%), cette pénurie encourage des réactions de défense, chacun ayant tendance à contrer l'autre pour assurer sa propre survie; mais il faut aussi tenir compte d'une opposition entre chercheurs à plein temps du CNRS et chercheurs de l'université, dans laquelle certains voient un effort délibéré des premiers pour sauvegarder leurs privilèges, tandis que d'autres parlent d'incompréhension et suggèrent une meilleure collaboration entre les ERA et les chercheurs du CNRS. En tous cas, le risque est grand, devant l'échec patent de notre démocratie, de voir se développer des pratiques peu souhaitables, comme les crédits d'intervention des directeurs, qui prennent de plus en plus d'importance. Un effort d'information apparaît absolument nécessaire: M. ETIENNE présentera, au prochain congrès, un rapport sur cette question.

COMITE CONSULTATIF.

Le Président rend compte de la confusion dans laquelle s'est tenue le dernier comité, qui n'a pas disposé, pour l'avancement, des documents nécessaires. Les nominations qui interviendront lors de la session exceptionnelle de Janvier auront un effet rétroactif. Le désir de tenir compte de critères pédagogiques se heurte, par ailleurs, à une difficulté matérielle, les appréciations des directeurs d'UER n'étant guère utilisables. MM. BOURRIOT et PETIT souhaitent que les petites universités, où les tâches des assistants sont lourdes, ne soient pas pénalisées, au profit de celles dont les effectifs sont importants. M. LE GALL déplore la limitation à l'accès à la classe exceptionnelle, et souhaite que les candidats à l'inscription sur la LAFMA veillent à ce que leur rapport de thèse de 3<sup>ème</sup> cycle parvienne effectivement aux membres du comité.

RAPPORT FINANCIER, présenté par Mme PIETRI.

Au 15 Décembre 1972; Avoir en compte		1980,02
-- <u>Recettes 1972-1973</u>		
91 cotisations à 20F.		+ 1820,00
Congrès de Tours: largement couvert par		
-Participation des membres, 41 à 50F	2050	
-Contribution de l'Université de Tours	3000	
	<u>5050</u>	
-Sur lesquels dépensés	4289,22	
Reste un bénéfice de	760,68	+ 760,68
		<u>4560,70</u>
-- <u>Dépenses</u>		
Contribution pour la location de la salle à la maison de l'Inde. (Réunion Dec. 1972)		- 200,00
		<u>4360,70</u>
Timbres		- 8,00
-- <u>Reste en compte</u>		<u>4352,70</u>

De plus la SOPHAU a recueilli 20 abonnements pour la REA.

REVUE DES ETUDES ANCIENNES.

Les réformes annoncées ont été réalisées pour le deuxième fascicule de 1973, dont la parution a toutefois du être retardée par suite de difficultés avec l'imprimeur. Le prix risque d'être très élevé si l'on veut une revue de qualité.

(autour de IIOF); cette incertitude et le retard à la parution imposent une suspension momentanée du paiement du numéro avec la cotisation de la SOPHAU. Des articles d'historiens sont toujours demandés, en plus de chroniques régulières. MM. DEBORD, MARTIN, VAN EFFENTIERRE, FOUCHER et NICOLET souhaitent qu'on continue à publier des comptes rendus, mais qu'on distingue les simples notices signalétiques, nécessairement très courtes, des revues critiques détaillées.

#### PROBLEME DES EDITIONS UNIVERSITAIRES.

M. FREZOULS expose que l'édition des livres est encore plus difficile que celle des articles, car c'est toujours une aventure à une époque où il est rare que les libraires soient aventureux. Les rééditions sont rares, les reproductions anastatiques, qu'on ne produit d'ailleurs pas en France pour nos disciplines, atteignent des prix trop élevés. Une entreprise de réédition d'ouvrages universitaires pourrait éventuellement être mise sur pieds à Strasbourg. Un questionnaire sera envoyé aux membres de la SOPHAU.

#### CONCOURS DE RECRUTEMENT.

--CAPES: M. MARTIN rappelle les modalités de l'épreuve d'histoire pour les géographes: explication et commentaire d'un document d'histoire, -s'il s'agit d'un texte, il ne doit pas avoir plus de 40 lignes-; l'interrogation se compose d'un exposé de 10 minutes, et d'une interrogation d'égale durée. Le temps de préparation est de deux heures, les candidats ne disposant que du dictionnaire Larousse en 3 volumes. M. BOURRIOT s'inquiète de cette restriction. M. ARON, tout en reconnaissant que les dictionnaires de ce genre sont des instruments de travail dangereux, estime que le choix doit être fait entre une préparation avec une bibliothèque largement fournie en manuels et usuels, et, comme c'est le cas, une préparation où le candidat ne dispose que d'aides mémoires très succints.

--Aggrégation: M. BOURRIOT signale qu'une nouvelle répartition des épreuves a été envisagée: on constituerait deux blocs, l'un groupant l'histoire ancienne et l'histoire du Moyen Age, l'autre l'histoire moderne et l'histoire contemporaine. Un premier tirage au sort déterminerait dans chacun des deux blocs, la période où serait choisi chacun des deux sujets de composition; un second tirage au sort entre les deux périodes n'ayant pas été retenues indiquerait celle dans laquelle serait pris le commentaire de document. L'assemblée estime que cette solution,

respectant à la fois la place de l'histoire ancienne, et le voeu légitime des contemporanéistes, serait satisfaisante, au même titre que celles qui avaient été prises en considération lors du congrès de Tours. Notre position sera rappelée aux présidents de jury et au ministère.

#### PROBLEMES PEDAGOGIQUES.

--Place de l'histoire ancienne dans le DEUG d'Histoire. Il serait indispensable que les universités, s'il y en a, qui n'imposent pas d'histoire ancienne aux étudiants du DEUG d'histoire, reviennent sur cette position. MM. PETIT, PAPE et ARON insistent également sur la place très limitée que notre discipline occupe dans le cursus des géographes, alors qu'elle figure au programme des concours de recrutement.

--Services proposés par les historiens dans le cadre du DEUG: Le Président signale qu'ils paraissent encore trop limités. A Strasbourg, l'histoire ancienne est partie prenante dans des projets d'UV zonales ("Méditerranée", "Europe Atlantique" etc...) A Bordeaux, les historiens offrent leurs services aux sections de langue. Mais, comme le signale M. DESANGES, on se heurte au problème général de la pénurie. MM. PAPE, PIETRI, LEPELLEY indiquent en outre que les littéraires ne facilitent guère ces échanges pour leurs étudiants, auxquels ils dispensent souvent un enseignement d'histoire ancienne, sous couvert de cours de civilisation.

--3<sup>ème</sup> cycle: M. FREZOULS attire l'attention de l'assemblée sur le fait que les textes en préparation visent surtout les scientifiques. Il serait souhaitable qu'on respecte la spécificité de nos disciplines. M. ETIENNE signale en outre le danger de voir proliférer des équipes de recherche fictives, aux seules fins de se voir attribuer, au prorata du nombre des chercheurs, des crédits supplémentaires.

--Service des enseignants: M. LE GALL indique qu'il serait souhaitable qu'une partie des heures de service puisse être consacrée à des tâches autres que celles d'enseignement, notamment à des fouilles.

--Bibliothèques: MM. ETIENNE et PETIT s'inquiètent des faibles moyens dont disposent les bibliothèques universitaires.

La séance est levée à 13 heures.